

La junte est composée du grand-maître, du gouverneur ou président du conseil de Castille, du patriarche des Indes, de l'archevêque de Tolède, du confesseur du roi, du commissaire général de la croisade, tous membres nés de l'Ordre, et de quelques théologiens. Elle est établie pour traiter des affaires relatives au mystère de la patrone de l'Ordre.

1772.

ORDRE de *Wasa*. (SUÈDE.)

Ainsi nommé du mot suédois *wasa*, qui signifie *gerbe*, et qui est en même temps le nom de la famille royale aujourd'hui régnante en Suède, laquelle descend de Gustave I^{er}, dont le père, Erichson-Wasa, sénateur du royaume, portoit une gerbe dans ses armes.

Cet ordre reconnoît pour son instituteur, le roi Gustave III, qui le créa à son avènement à la couronne.

Il fut établi pour encourager les efforts tendans à perfectionner l'agriculture, la minéra-

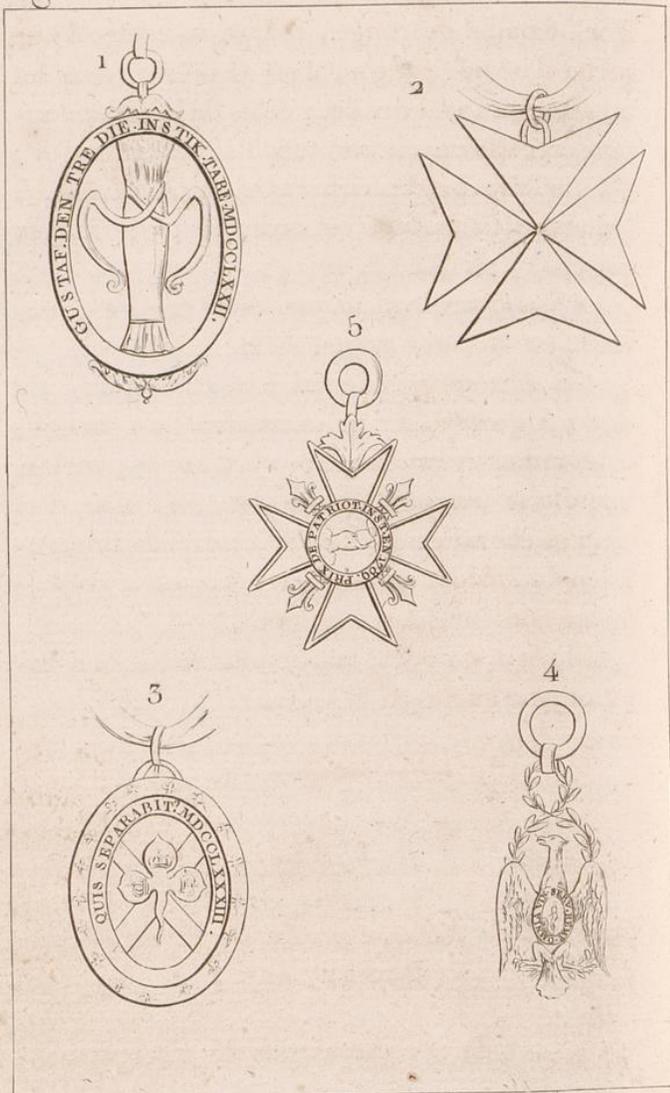
logie, le commerce et l'économie rurale; et il eut la sanction des États du royaume.

Le roi en est grand-maître. Aucun roi ne peut l'abolir; aucun roi non plus ne peut y nommer des chevaliers avant son couronnement, et avant d'avoir juré d'en observer les statuts: si un roi, avant son avènement à la couronne, n'a pas cet ordre, il est obligé de le recevoir de l'archevêque d'Upsal, le jour de son sacre.

Le nombre des chevaliers est de cinquante; celui des commandeurs de huit, et celui des grand'croix, de six, y compris le grand-maître et le chancelier. La nomination des chevaliers se fait en chapitre: l'accolade se fait dans l'appartement du roi, en présence des grand'croix et des commandeurs: le secrétaire lit le serment, qui est court, et n'impose aucune obligation particulière. En donnant l'accolade, le roi dit: *Nous, roi de Suède, des Goths, des Vandales, etc., te recevons chevalier de notre respectable ordre de Wasa; sois en digne.*

Celui qui devient grand'croix doit payer huit cents dalers d'argent, c'est-à-dire, deux mille cent soixante livres de notre monnaie: un commandeur en paie la moitié; un chevalier ne paie rien.

La marque de l'Ordre est un médaillon ovale



J. Gayot D.S.

d'or , émaillé de rouge , chargé au centre d'une gerbe d'or liée par un ruban de même , dont les nœuds font l'anse des deux côtés de la gerbe : autour est cette inscription suédoise en lettres d'or , *Gustaf. den. tredie. instiktare. MDCCLXXII*, Gustave III a institué cet ordre en 1772. *Voyez* pag. 553 , pl. XXVI , n° 1.

Le grand cordon , auquel cette croix est attachée , est un large ruban vert.

Les grand'croix le portent en écharpe de droite à gauche , les commandeurs en sautoir ; et les uns et les autres ont de plus , sur la poitrine , une étoile d'argent garnie d'un épi d'or. Les simples chevaliers portent la croix à la boutonnière de l'habit , attachée avec un petit ruban de même couleur que le cordon.

Celui qui ne porte pas constamment la décoration , est exclus de l'Ordre.

1774.

ORDRES de l'Union parfaite , et du Mérite :
(DANEMARCK.)

Ce sont de ces chevaleries de circonstance ;